

Tuteur de Stage Initiateur

Jour 1



Comité Départemental 81 – Saison 2019-2020

Formation TSI - Programme

1er jour :

Matin

- Objectif du stage
- Démarche générale
- Le cursus initiateur
 - Rappels de pédagogie 1^{er} degré
- Pédagogie 2^{ème} degré : faire préparer une séance

Après-midi

- Pédagogie 2^{ème} degré : la mise en situation
- Préparation TP
- TP (compétences)

Formation TSI - Programme

2^{ème} jour : Matin

- Rappels de réglementation
- Pédagogie 2^{ème} degré :
Faire prévoir la sécurisation d'une séance
- L'entraînement au mannequin
 - DP en milieu artificiel
 - Le livret pédagogique
 - Après-midi
 - Préparation TP et TP avec les stagiaires initiateurs

PRÉROGATIVES - APTITUDES GÉNÉRALES

La qualification « Tuteur de Stage Initiateur » (TSI) donne à un MF1, MF1 associé ou BEES1 ou DEJEPS (E3) licencié à la FFESSM la prérogative de prendre en charge et de valider les séances réalisées par un stagiaire préparant le brevet d'Initiateur dans le cadre de son stage en situation. Elle relève de la formation de cadres.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

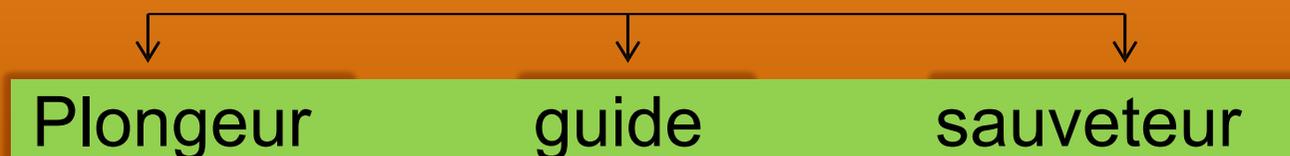
- Être MF1 de la FFESSM ou MF1 associé de la FFESSM, BEES1 ou DEJEPS (E3) depuis au moins 12 mois et être titulaire de la licence FFESSM en cours de validité.

NIVEAUX D'ORGANISATION

La qualification TSI est délivrée par les Commissions Techniques Régionales. Ces dernières peuvent déléguer l'organisation de cette formation à leurs Commissions Techniques Départementales. Dans ce cas, elle doit être déclarée à la CTR au moins 1 mois avant son début.

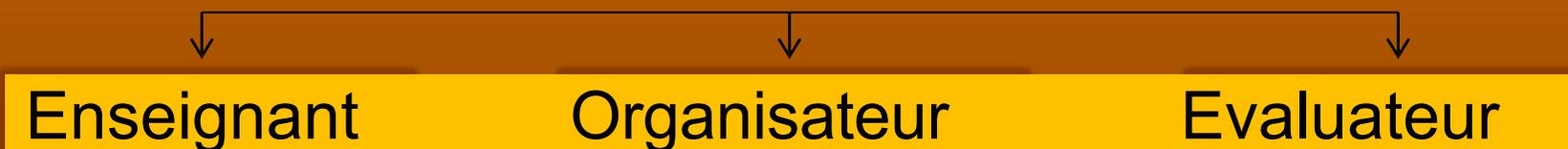
Démarche générale

- Le E3 a été formé pour enseigner au 1^{er} degré.



- Elargissement de son domaine de compétence en passant par la formation de cadres.

C'est du 2^{ème} degré



Objectifs du stage

Les objectifs de formation comprennent les UC7, UC13 et UC9

- **L'UC7** « Connaissances support » : posséder les connaissances en appui des compétences requises.
- **L'UC13** « Tutorat » : tutorer en situation les stagiaires pédagogiques.
- L'UC9** « Animer un atelier pédagogique ».

A noter que les UC7 et UC13 peuvent être obtenues par équivalence à la suite d'un stage initial MF2.

Conditions pour devenir tuteur

● Formation spécifique

Son acquisition est réalisée en deux temps et dans l'ordre suivant:

- **Premier temps** : participation à un stage « Tuteur de Stage Initiateur ».
- Ce stage, dirigé par un E4 minimum, délégué par la CTR, doit permettre l'obtention des compétences C7 et C13.

À l'issue de celui-ci, le directeur du stage délivre au stagiaire TSI une attestation de participation au stage.

- Les MF1, MF1 associés, BEES1 et DEJEPS (E3) ayant participé, dans son intégralité, à un stage initial national ou régional MF2 obtiennent les compétences C7 et C13 par équivalence.

Les MF2 et les DEJEPS (E4) sont TSI par équivalence.

- **Deuxième temps** : obtention de la compétence C9.
- Animation d'un atelier pédagogique pendant un stage initial initiateur, puis pendant une séance piscine ou en milieu naturel sous la direction d'un E4, qui délivrera au stagiaire une attestation de participation à ceux-ci.

- Le délai maximal pour l'obtention des trois compétences est de 9 mois à compter de la date de délivrance de la première compétence validée. Les stagiaires qui ont validé les trois compétences de la qualification « TSI » adressent au président de leur CTR les attestations qui leur ont été délivrées.
- La CTR procède à l'enregistrement en ligne des Tuteurs de Stage Initiateur et le siège national de la FFESSM fait parvenir la carte de TSI au candidat.

Formation TSI - Programme

1er jour :

Matin

- Le cursus initiateur
 - Rappels de pédagogie 1^{er} degré
 - Pédagogie 2^{ème} degré : faire préparer une séance

Après-midi

- Pédagogie 2^{ème} degré : la mise en situation
- Préparation TP
- TP avec les stagiaires

Le cursus initiateur

SOMMAIRE

- Le stage initial
- Le stage en situation
- L'examen
- Les prérogatives de l'initiateur

Le stage initial

Organisation :

- Formation initiale de 2 jours consécutifs ou 4 demi-journées sur un mois maximum
- Organisée par Codep, Clubs ou établissements agréés
- Dirigée par MF2 – BEES2 ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM

Conditions d'entrée en formation :

- 18 ans révolus
- Licence à jour
- Certificat médical
- Niveau 2 minimum (ou équivalent)

Le stage initial - Contenu

Accueil des plongeurs (UC1) :

- Communication / attitude / langage

Cadre réglementaire (UC 7 connaissances support) :

- Le sport en France, le Code du Sport
- Les prérogatives de l'initiateur E1 et E2
- Les notions de responsabilité, les assurances
- La FFESSM, le contrôle médical, la plongée jeune
- La réglementation des bouteilles et stations de gonflage
- La réglementation des piscines

Le stage initial - Contenu

Pédagogie générale (UC2 : conception pédagogique):

- Définitions
- Les outils et méthodes pédagogiques
- La préparation d'un acte pédagogique
- Établir une progression, un cycle de formation
- Évaluation, l'échec, la réussite

Pédagogie spécifique (UC2 : conception pédagogique) :

- Le cursus fédéral
- Construction d'une séance pratique, d'une séance théorique
- Exemple sur cas concrets
- Travaux pratiques

Le stage initial - Contenu

Formation des plongeurs (UC 3):

- Cursus N1
- Cursus N2
- Publics particuliers
- Notion d'entraînement physique
- La sécurité

Délivrance du livret Pédagogique :

- Signé par le responsable de la formation
- Valable 3 ans à partir de la date de délivrance

Le stage en situation

Organisation :

- 6 jours ou 3 fois 2 jours ou 16 séances piscines (milieu artificiel et/ou naturel).
- Débute après obtention du livret pédagogique (suite au stage initial)
- Encadré par TSI ou E4
- En milieu naturel ou artificiel (formation limitée 0-6 m)

Contenu du stage :

- UC1, UC2, UC3, UC5, UC6
- UC10 optionnelle
- Validation des séances en contrôle continu par le ou les formateurs sur le livret pédagogique

Le stage en situation

Un stage pédagogique en situation :

Il peut se dérouler en milieu artificiel et/ou milieu naturel avec formation limitée à l'espace 0 - 6 m.

Sans exclure d'autres apports jugés utiles, le stage en situation porte sur les UC1, UC2, UC3, UC5 et UC6.

Pour chacune de ces UC, un nombre minimal d'unités de formation à valider est défini. En fonction de la progression de la formation choisie par l'enseignant (TSI ou E4), une séance peut porter sur une ou plusieurs UC.

Plusieurs unités de formation peuvent être validées au cours d'une séance mais dans la limite d'une unité de formation au sein d'une même UC.

La durée et la répartition des séances constitutives de ce stage sont : 6 jours consécutifs ou 3 fois 2 jours ou 16 séances piscines (milieu artificiel et/ou naturel).

Le cursus initiateur

Le stage en situation

Une séance est composée d'une ou plusieurs Unité de Formation (UF)

Attention : limite d'une séance : une seule UF au sein d'une même UC

Compétences	Stage initial	Stage situation
UC 1 Accueil	X	4 UF (associées UC3 : formation)
UC 2 Conception pédagogique	X	4 UF (associées UC3 : formation)
UC 3 Formation plongeurs	X	16 UF : (cours théoriques N1 et N2) - 8 avec et 8 sans scaphandre
UC 5 Orga, planification		10 UF (associées UC3 : formation)
UC 6 Sécuriser		6 UF (associées UC3 : formation) dont intervention à 5 m PMT et scaphandre
UC 7 Connaissances support	X	
UC 10		optionnelle 4 séances à 20 m et 1 journée pédagogique (N4->E2)

Le stage en situation

Thèmes abordés :

- Accueil des plongeurs
- Conception et organisation des séances de piscine
- Formation pratique : avec et sans scaphandre
- Transmission des connaissances au niveau 1 et 2
- Fonction DP en milieu artificiel
- Sauvetages sans scaphandre (avec et sans PMT) et en scaphandre

RAPPEL :

Un stagiaire initiateur en cours de formation n'a aucune prérogative d'enseignement

Le TSI présent sous l'eau est responsable de l'action pédagogique lors d'une séance avec des vrais élèves

Le stage en situation

UC 10 optionnelle :

- Recommandé par la CTN et réalisé par le Codep
- Réservé aux titulaires GP-N4
- Enseignement en milieu naturel jusqu'à 20 m (fosse ou milieu naturel)
- Transmission des connaissances au niveau 2
- Durée : 2 jours ou 4 séances
- Validation par E4 licencié

- L UC10 peut donner des allégement voir exemption du stage initial MF1 (voir MFT)

Les compétences de l'initiateur

Un initiateur doit être capable de :

- Maîtriser les gestes enseignés
- Savoir communiquer
- Définir les objectifs (tenant compte du niveau de l'élève, du niveau à atteindre, de la durée de l'apprentissage)
- Définir une progression (mise en place des acquis, des pré requis, décomposer en tâches élémentaires)
- Animer une séance (en utilisant à bon escient des outils pédagogiques)
- Evaluer: en début d'une formation, au milieu d'une formation (donner les moyens d'autoévaluation)
- Certifier les compétences du niveau 1
- Remédier à des problèmes d'apprentissage simples

Les compétences de l'initiateur

Un initiateur doit être capable de :

- Organiser : une séance pratique et/ou une séance théorique selon ses prérogatives.
- Assurer la responsabilité de Directeur de Plongée en milieu artificiel.
- Mettre en place la sécurité et prévenir les accidents sur le lieu de son activité
- Donner une leçon pratique (dans la limite de ses prérogatives) et/ou théorique (jusqu'au niveau 2).

Les compétences de l'initiateur

Cet encadrant possède les compétences générales suivantes :

- C1 « Accueil des plongeurs » : accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public.
- C2 « Conception pédagogique » : concevoir une progression, une séance ou un cursus de formation.
- C3 « Formation des plongeurs » : conduire des séances de formation pratiques ou théoriques.
- C5 « Organisation » : organiser, planifier le déroulement de l'activité.
- C6 « Sécurisé l'activité » : sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin.
- C7 « Connaissance support » : posséder les connaissances en appui des compétences requises.

Le cursus initiateur

- Le démarrage du stage en situation n'est possible qu'après validation de la formation initiale. Le tuteur de stage est un MF2 de la FFESSM ou BEES2 ou DE-JEPS ou DES-JESP licenciés à la FFESSM, ou bien un MF1 de la FFESSM ou BEES1 licenciés à la FFESSM et titulaire de la qualification Tuteur de Stage Initiateur (TSI).
- L'évaluation par le tuteur de stage se fait en contrôle continu, et les séances sont validées sur le livret pédagogique Initiateur.
- En fin de stage en situation, le tuteur de stage donne un avis favorable ou bien défavorable porté sur le livret pédagogique Initiateur.
- Seul l'avis favorable permet de se présenter à l'examen ; dans le cas contraire, le tuteur de stage peut proposer au stagiaire une prolongation de son stage en situation.
- Ces stages devront être effectués dans un délai de trois ans maximum à partir de la fin du stage initial.
- Le candidat doit se présenter à l'examen avant la fin des trois ans.

L'examen

- L'examen est organisé à l'échelon du club ou du département.
- Le président organisateur doit avertir le président de la CTR au moins un mois avant la session.
- - Si l'examen se déroule à l'étranger, dans les COM ou Collectivités Territoriales ou Collectivités départementales non rattachés à un Comité Régional, le président de la CTN est habilité à déroger aux présentes conditions d'organisation.
- Le MF2 de la FFESSM ou BEES 2 ou DES-JEPS, licenciés à la FFESSM, responsable de la formation UC10 (Pédagogie pratique en scaphandre dans l'espace 0 - 20 m), adresse à sa CTR les attestations.
- La CTR procède à l'enregistrement en ligne sur le site de la FFESSM. Les CTR sont habilitées à exercer un contrôle.

L'examen

- **JURY DE L'EXAMEN**

- Président : le président du club organisateur ou du Comité Départemental organisateur.
- Au moins un MF2 de la FFESSM ou BEES2 ou DE-JESP ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM.
- Un délégué de la CTR (au moins MF2 de la FFESSM ou BEES2 ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM). Il est chargé de vérifier les dossiers des candidats et la conformité du déroulement de l'examen ; il peut participer aux épreuves de l'examen et à l'évaluation des candidats.

L'examen

- JURY DE L'EXAMEN
- Nota
- Le délégué de la CTR peut cumuler les deux fonctions de moniteur (donc jury minimum possible : le président du club ou du Comité Départemental et le délégué de la CTR).
- Les MF1 de la FFESSM ou BEES1 licenciés à la FFESSM peuvent être membres du jury et juger à deux l'épreuve de mannequin, et en double avec le ou les MF2 de la FFESSM ou BEES2 ou DE-JESP ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM, les épreuves de pédagogie.
- Les MF1 de la FFESSM ou BEES1 licenciés à la FFESSM, titulaires de la qualification « Tuteur de Stage Initiateur » (TSI) peuvent juger à deux l'épreuve de réglementation.

L'examen

En résumé l'Organisation :

- Club ou Codep avec accord CTR.
- Placé sous responsabilité d'un délégué CTR.
- Jury atelier de pédagogies : E4 licencié possibilité d'avoir en double E3 par atelier .
- Jury atelier mannequin : peut être tenu par 2 E3.
- Jury atelier de réglementation : Les Tuteurs de Stage Initiateur » (TSI) peuvent juger à deux l'épreuve de réglementation

L'examen

- CONDITIONS DE CANDIDATURE A L'EXAMEN
- - Etre titulaire de la licence FFESSM en cours de validité.
- - Etre âgé de 18 ans révolus à la date d'entrée en formation, stage initial compris.
- - Etre francophone.
- - Etre titulaire du brevet de Plongeur Autonome Niveau 2 minimum ou d'un titre ou diplôme équivalent. - Etre titulaire de la carte RIFA Plongée de la FFESSM
- - Avoir effectué au minimum 12 plongées en autonomie, désignées comme telles sur le carnet de plongée du candidat ou de la candidate et validées comme telles par un P5 minimum (DP-N5).
- Les plongeurs de Niveau 3, les Guides de Palanquée - Niveau 4 (GP-N4) ainsi que les Directeurs de Plongée - Niveau 5 (DP-N5) sont dispensés de cette condition.

L'examen

- - Etre présenté par le président du club d'appartenance.
- - Contrôle médical : se conformer aux préconisations exposées en fin de chapitre « généralités » du MFT.
- - Contrôle médical : se conformer aux préconisations exposées en fin de chapitre « généralités » du MFT.
- - Avoir effectué dans l'ordre chronologique depuis l'obtention du brevet de Plongeur Autonome Niveau 2 (ou titre ou diplôme équivalent), tel que défini dans le chapitre suivant : 1 - Une formation initiale de 2 jours. 2 - Un stage en situation.
- **Nota Un candidat ayant échoué à l'examen ne peut se représenter avant un délai de 30 jours pleins à une autre session. Le non respect de ce délai, découvert à posteriori, entrainerait la nullité de l'examen indûment présenté.**

L'examen

En résumé pour passer l'examen :

- 18 ans révolus
- Licence à jour
- Certificat médical
- RIFA plongée
- Niveau 2 minimum (ou équivalent)
- Pour les niveaux 2 : 12 plongées en autonomie en milieu naturel
- Livret pédagogique correctement rempli
- Avis favorable du tuteur de stage
- Présentation par le Président du Club

L'examen

Les 12 plongées en autonomie (pour les niveaux 2) :

- Plongées en milieu naturel
- Plongées déclarées en autonomie et validées comme telles sur le carnet de plongées par un P5 minimum

Le fait d'avoir effectué ces 12 plongées comme niveau 2 ne justifie pas l'autonomie de ces plongées

Il faut donc ces 12 plongées soient **spécifiées sur le carnet de plongées comme effectuées en autonomie**

L'examen

Les épreuves :

- Mannequin (Coef 1) et note ≥ 10
- Réglementation (Coef 2) et note > 5
- Pédagogies : Moyenne des 2 pédagogies ≥ 10
 - Pratique (Coef 2) et note > 5 30' de préparation
30' d'exposé avec un élève et questions jury
 - Organisationnelle (Coef 2) et note > 5 . 30' de préparation
10' d'exposé « à des pairs » sans intervention du jury
20' de questions

Les prérogatives de l'initiateur

Initiateur E1 (initiateur avec N2 ou N3) :

- Surveillance et organisation des séances dans l'espace 0 - 6 mètres
- Responsabilité d'organisation en bassin artificiel dans l'espace 0 - 6 mètres (DP)
- Enseignement du débutant au Plongeur Autonome Niveau 2 dans l'espace 0 - 6 mètres
- Participation aux jurys du brevet Niveau 1

Les prérogatives de l'initiateur

- Il peut encadrer des débutants en exploration de 0 à 6m en milieu naturel (Code du Sport **ANNEXE III-16b** Conditions d'évolution en exploration en plongée à l'air en milieu naturel (Article A. 322-82)) Possibilité d'ajouter dans la palanquée un plongeur supplémentaire, au minimum titulaire d'une qualification de Guide de Palanquée (GP) ou de plongeur Niveau 4 (P4).
- En milieu artificiel : validation des compétences du Brevet Niveau 1. Le numéro figurant sur son tampon doit être le numéro figurant sur sa carte Initiateur (carte format CB).

Les prérogatives de l'initiateur

E2 (initiateur avec GP-N4)

- E1 + ...
- Enseignement dans l'espace 0 - 20 mètres, **sauf avis contraire du président du club** (jusqu'au niveau Guide de Palanquée – Niveau 4) sous la direction d'un moniteur E3
- Validation des compétences du Brevet Niveau 1 et 2
- Validation des plongées encadrées en milieu naturel (n° = 5 derniers chiffres carte CMAS)

Formation TSI - Programme

1er jour :

Matin

- Le cursus initiateur
 - Rappels de pédagogie 1^{er} degré
- Pédagogie 2^{ème} degré : faire préparer une séance

Après-midi

- Pédagogie 2^{ème} degré : la mise en situation
- Préparation TP
- TP avec les stagiaires

La pédagogie 1^{er} degré : rappels

SOMMAIRE

- Les notions primordiales :
Objectifs, compétences, progressions, acquis, prérequis, évaluation
- Les différentes pédagogies
- La construction d'une séance

Les notions primordiales

Enseigner, c'est transmettre un message.

L'objectif :

- Le **point à atteindre**, ce qu'on attend d'un élève en fin de formation, en fin de séance
- Il y a **TOUJOURS plusieurs axes de travail** qui ont leurs propres objectifs (intermédiaires)

Les notions primordiales

Les compétences :

- **Savoirs** : connaissances (mémorisation, compréhension)
- **Savoir-faire** : compétences (motricité, capacités sensorielles)
- **Savoir-être** : comportements (analyse, modélisation, synthèse, décision)

Pour trouver les niveaux souhaités dans chaque compétence, il « suffit » de répondre à la question :

« **De quoi à besoin mon élève pour atteindre son objectif** ».

Les notions primordiales

La progression :

- Il faut que l'objectif soit atteignable par l'élève, le formateur doit faire une **formation adaptée** à l'élève
- La progression est le découpage de l'objectif final en **objectifs intermédiaires** accessibles à l'élève
- La progression est liée :
 - A la difficulté de l'objectif à atteindre
 - Au **niveau de départ** de l'élève

Les notions primordiales

Les acquis et les prérequis :

Connaissances nécessaires pour entamer une progression

- Les **acquis** : connaissances sur lesquelles le formateur ne reviendra pas
- Les **prérequis** : connaissances que le formateur doit vérifier avant de débiter la progression
- **Prérequis théoriques** : connaissances savoir nécessaires à la formation
- **Prérequis techniques** : connaissances ou savoir-faire indispensables pour atteindre l'objectif

Prérequis de sécurité : connaissances nécessaires à la sécurité de la formation

Les notions primordiales

Evaluation :

- **Evaluer** le niveau de l'élève en début de formation
- **Evaluer** le niveau de l'élève pour s'assurer que l'objectif est atteint
 - Estimer **l'écart** entre la réalisation attendue et celle effectuée par l'élève
 - Déterminer comment combler cet écart
- **L'auto-évaluation** (juger sa réalisation) peut-être très efficace
- Il est nécessaire de déterminer des **critères de réalisation** réalisables par l'élève ,mesurables,quantifiables et reproductibles

Les différentes pédagogies

Enseigner, c'est transmettre un message

Il n'y a pas qu'une seule façon d'apprendre, qu'une seule pédagogie :

Cours magistral, pédagogie participative, pédagogie active, pédagogie de la découverte, apprentissage collaboratif, autoformation, pédagogie de la baguette...

Chaque élève réagit différemment à un type de pédagogie.

Les différentes pédagogies

Le moniteur doit toujours avoir plusieurs façons d'enseigner pour **S'ADAPTER** à chacun de ses élèves

La réflexion du formateur doit être sur le **COMMENT** enseigner

Cela nécessite de **MAITRISER PARFAITEMENT** le contenu

La construction d'une séance

Points classiques à voir :

- **Objectif**
- **Type de cours :**
Cours pratique avec ou sans scaphandre, théorie
- **Thème du cours :**
Initiation, perfectionnement, entraînement ou remédiation
- **Environnement :**
Lieu
Nombre d'élèves et leurs niveaux (homogène, disparate...)
Public (âges, sportifs...)
Durée de la séance
Moyens (bassin, matériels, outils pédagogiques)
- **Evaluation :**
Initiale, intermédiaire, diplômante
Critères de réalisation

La construction d'une séance

Exemple cours pratique (1/2) :

- Présenter le cours, le situer dans la progression
- Justifier le cours (pourquoi ce cours ?)
- Décrire l'objectif à atteindre pour ce cours
- Donner les critères d'évaluation
- Vérification des prérequis
- Faire les rappels théoriques nécessaires
- Expliquer le déroulement de la séance, la mise à l'eau, et les exercices, consignes de sécurité

La pédagogie 1^{er} degré

La construction d'une séance

Exemple cours pratique (2/2) :

- Faire réaliser au sec (si besoin)
- Vérification équipement avant mise à l'eau
- Mise à l'eau
- Vérifier les acquis des élèves dans l'eau
- Exercices
- Evaluation : Repérer les difficultés
- Proposer les correctifs
- Débriefing
- Prochain cours

La construction d'une séance

Exemple cours théorie (physique) :

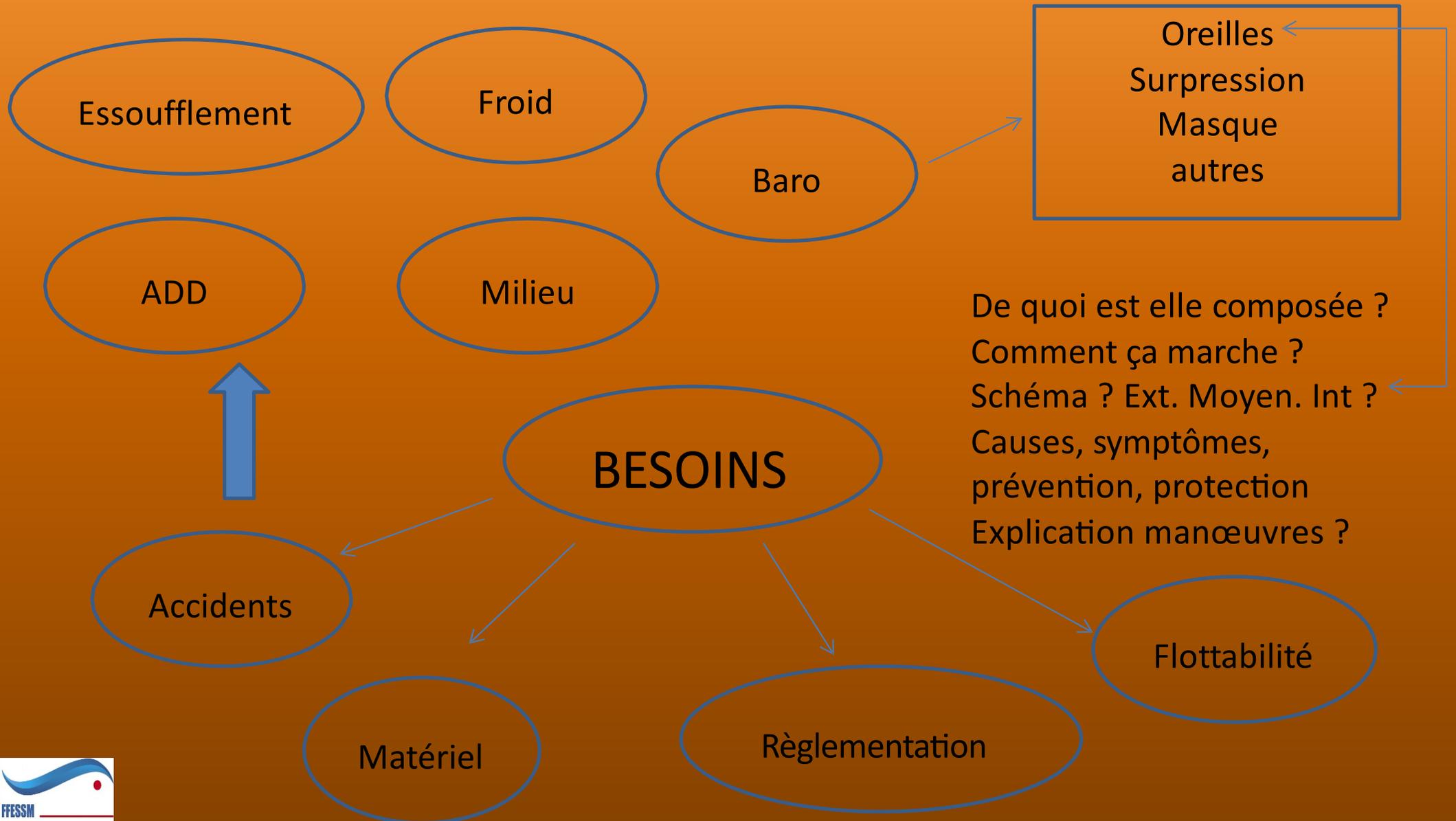
- Présentation
- Justification du cours
- Rappels
- Mise en évidence
- Énoncé de la loi, formule, explications
- Exercices d'application
- Applications à la plongée
- Conclusion
- Prochain cours

La construction d'une séance

Exemple cours théorie (accident) :

- Présentation
- Justification du cours
- Rappels
- Causes
- Mécanismes
- Conduite à tenir
- Prévention
- Évaluation
- Conclusion
- Prochain cours

THEORIE AU N1



La pédagogie 2^{ème} degré : Faire préparer une séance

SOMMAIRE

- Présentation
- Les compétences à acquérir par le stagiaire
- Les compétences une par une
- L'animation de la séance

QU'Est-ce QUE LE 2^{ème} DEGRE ?

C'est un savant dosage entre des précisions sur le **contenu**, l'apport d'éléments **pédagogiques concrets** et d'éléments de **réflexion** tout en laissant une place à la **liberté pédagogique** du futur initiateur



dans les limites **du MFT**

Présentation

Pour savoir de quoi et de qui nous parlons :

- **Tuteur** ou TSI : celui qui forme les candidats initiateurs
- **Stagiaire** : celui qui est candidat initiateur
- **Elève** : plongeur en formation niveau 1 ou 2

Présentation

Rôle du TSI :

- Former des initiateurs efficaces et opérationnels (autonomes), pas des répétiteurs
- Offrir aux stagiaires une formation adaptée à leur personnalité
- Formuler un avis justifié (avis favorable, défavorable, candidat pas encore prêt pour l'examen)

Présentation

ATTENTION : tout n'est pas de la pédagogie au 2^{ème} degré !

Durant la formation d'initiateur, le TSI est amené à enseigner au 1^{er} degré :

- Sauvetage avec scaphandre
- Sauvetage sans scaphandre
- Cours de réglementation
- Épreuve du mannequin
- Organisation l'activité en tant que DP

Les TSI sont d'abord des E3 dont la formation permet de gérer ces situations

Présentation

La pédagogie au 2^{ème} degré **ce n'est pas** :

- Enseigner un geste technique ou une connaissance particulière
- Enseigner une méthode unique passe-partout

La pédagogie au 2^{ème} degré **c'est** :

- Donner des outils pour qu'un stagiaire maîtrise les bases de la pédagogie :
 - Objectif, prérequis, progression, évaluation, critères...
 - Adaptation aux élèves
- Utiliser ces bases de la pédagogie dans l'enseignement au stagiaire

EXEMPLE D'UN DISCOURS AU 2^{ème} DEGRE

le vidage de masque

1^{er} degré....tu mets ton doigt sur le bord haut du masque, tu commences à souffler par le nez puis tu regardes vers la surface

2^{ème} degré.... Quelle justifications vas-tu donner ?

Quelles techniques vas-tu présenter et pourquoi ?

Quel sera ton objectif pour la séance ?

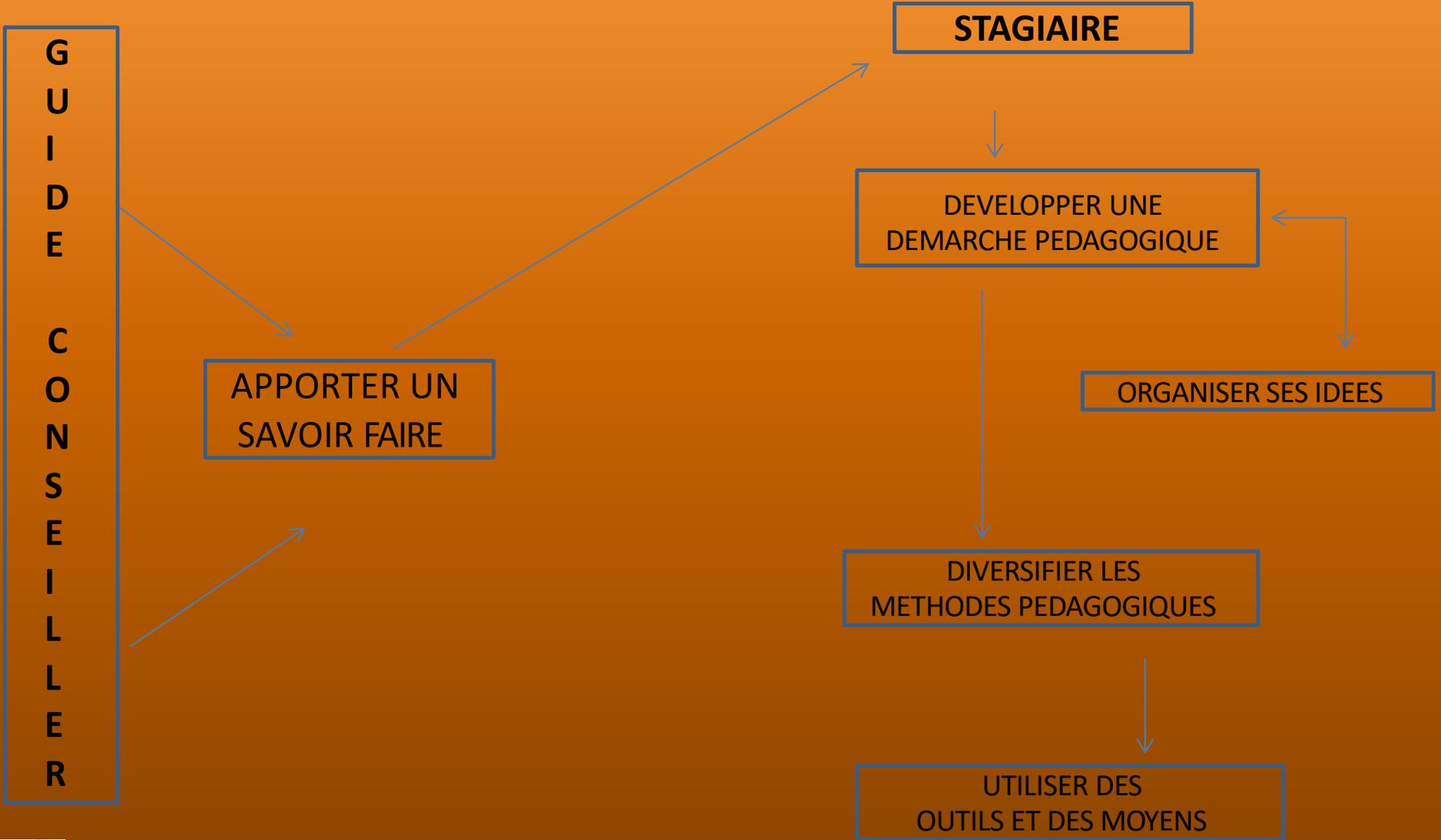
Quel descriptif technique vas-tu donner ? Quelle

peuvent être les difficultés pour l'élève ? Quels

critères d'évaluation as-tu mis en place ?

ETC.....

ROLE DU TUTEUR



Les compétences à acquérir par le stagiaire

Que doit savoir faire le stagiaire en fin de formation ?

- Construire un acte d'enseignement dans le respect de la réglementation en vigueur : séance pratique et cours théorique
- Concevoir l'intégralité d'une formation

TP 30mn

- Avec l'aide du MFT initiateur listez les compétences utiles à la formation d'un initiateur

Les compétences à acquérir par le stagiaire

- Découper une formation en séances
- Définir les objectifs de la séance
- Positionner la séance dans la progression de la formation
- Construire et transmettre un message
- Justifier la séance
- Définir les prérequis
- Analyser et décrire un geste technique
- Définir les éléments techniques ou organisationnels de la séance
- Identifier les difficultés de la séance
- Définir les critères d'évaluation
- Définir des exercices
- Proposer des remédiations

TP 30mn

- Classifiez ces compétences dans une progression pédagogique .

Les compétences une par une

Découper une formation en séances :

- Sûrement pas la première compétence à travailler
- Nécessite de maîtriser :
 - Le contenu de la formation
 - La progression

Les compétences une par une

Définir les objectifs de la séance :

- Compétence assez simple, à voir en premier
- Point d'attention du TSI :
 - Formulation claire
 - En cohérence avec le niveau
 - L'objectif doit être « observable » par l'élève
 - L'objectif de séance doit être cohérent avec les objectifs intermédiaires et le final

Les compétences une par une

Positionner la séance dans la progression de la formation :

- Une compétence difficile
- Elle est primordiale à l'examen pour savoir si le stagiaire a une bonne vision globale de la formation

Les compétences une par une

Construire et transmettre un message :

- Compétence assez simple
- Préparer un briefing, un débriefing
 - Exactitude, concision
 - Adapté au public
 - Message oral, visuel, sonore, gestuel

Les compétences une par une

Justifier la séance :

- Compétence assez simple
- Point d'attention du TSI :
 - Relier avec la plongée en milieu naturel
 - Relier avec ce qui a déjà été vu durant la formation
 - Ne pas justifier avec ce qui est demandé pour le niveau : ce sont les prérogatives du niveau qui justifient ce qui y est demandé.
 - Eviter dans les 1^{er} cours les justifications qui font « peur » : le LRE (vu à la 1^{ère} ou 2^{ème} séance) pour préparer la panne d'air

Les compétences une par une

Définir les prérequis :

- Compétence plus ou moins facile suivant les sujets abordés. Elle se comprend aisément mais nécessite que l'on revienne systématiquement dessus
- Point d'attention du TSI :
 - Il faut les justes prérequis : ne pas faire du « je mets tout pour être sûr d'avoir les bons »
 - Les prérequis techniques : ce qui doit est acquis pour réussir la séance
 - Les prérequis de sécurité : ce qui doit est acquis pour faire la séance en toute sécurité

Les compétences une par une

Analyser et décrire un geste technique :

- Une compétence moyenne
- Point d'attention du TSI :
 - Savoir décomposer un geste
 - « Sortir » de ses automatismes et déterminer les points d'achoppement des élèves
 - Comment éviter ces difficultés à l'élève

Les compétences une par une

Définir les éléments techniques ou organisationnels de la séance :

- Une compétence assez simple mais vaste
- Définir ce qui est nécessaire pour réaliser la séance :
 - Les explications techniques
 - Le matériel : PMT, bouteilles, stabs, détendeurs...
 - Les outils pédagogiques : planches, lignes d'eau, bord, objets lourds ou flottants...
 - Le lieu de la séance : avant la mise à l'eau, profondeur, position dans le bassin...
 - Le nombre d'élèves et leurs niveaux (homogène, disparate...), le type de public...

Les compétences une par une

Identifier les difficultés de la séance :

- Une compétence moyenne
- Nécessite de bien analyser les techniques sur tous les axes (savoirs, savoir-faire, savoir-être) :

La technique, la gestuelle, en PMT ou bloc, profondeur de réalisation, en déplacement...

- Hiérarchiser les différentes difficultés et les introduire une à une :
 - LRE à genoux à 1m50 pendant 5 s puis 15 s.
 - LRE à genoux à 3m pendant 5 s puis 15 s.
 - LRE en déplacement

Les compétences une par une

Définir des exercices :

- Une compétence moyenne qui nécessite de l'expérience
- Point d'attention du TSI :
 - Ce que l'exercice apporte à l'élève
 - Les critères de réalisation, l'évaluation
 - Les correctifs

Les compétences une par une

Définir les critères d'évaluation :

- Une compétence difficile
- Point d'attention du TSI :
 - Eviter noms communs : aisance, aquaticité....
 - Les critères doivent être mesurables et, si possible, par l'élève directement
 - Savoir proposer des remédiations

L'animation de la séance

Une séance parfaitement préparée peut être ratée si le moniteur est :

- Pas clair
- Soporifique
- Inintéressant
- Monotone, répétitif
- ...

Cela est valable pour le stagiaire et le TSI...

L'animation de la séance

L'animation de la séance est aussi à travailler avec le stagiaire (1/2) :

- Explications courtes, claires et ciblées
 - Les élèves ne sont pas là pour nous écouter parler
 - Travailler sur les mots employés
- Explications en liaison avec la plongée en mer
 - La piscine n'est pas une finalité pour un plongeur
 - Faire « rêver » l'élève avec des exemples concrets de plongée

L'animation de la séance

L'animation de la séance est aussi à travailler avec le stagiaire (2/2) :

- Explications reprenant les expériences « passées » de plongée ou de sport de l'élève :
 - Une nouveauté s'appréhende mieux si l'on peut la rapprocher de quelque chose de connu
 - Le passé minimum de l'élève est le baptême de plongée
- Moins d'exercices, plus de jeux :
 - Ce peut être qu'une façon de présenter les choses
 - Eviter le terme « exercice » (difficile à faire)

La pédagogie 2^{ème} degré

L'animation de la séance

Formation en situation des stagiaires initiateurs :

Elle ne doit pas se limiter aux seuls sujets proposés à l'examen.

Il faut progressivement faire travailler les stagiaires sur les situations de formation qu'ils pourront rencontrer dans leurs futures prérogatives (pour les E1) :

- Elèves débutants en formation N1
- Baptême
- N1 en formation N2 dans l'espace proche

But en fin de formation pédagogique :

Les stagiaires apprennent à travailler avec 2 élèves : 1 cadre formateur + 1 autre stagiaire initiateur

C'est la réalité de la vie des clubs

• Repas

La mise en situation

SOMMAIRE

- Préalables
- Séance réelle et séance académique
- L'aparté au jury
- Vrais ou faux élèves
- Le débriefing
- Le travail des compétences
- L'évaluation

Préalables

La formation des stagiaires peut débuter avec des cours « magistraux » pour revoir les bases de la pédagogie vue au stage initial (2 ou 3 maximum)

Mais la mise en situation doit **débuter le plus tôt possible**

La mise en situation est indispensable car elle :

- Permet aux stagiaires d'appréhender la réalité des cours
- Rend la formation plus proche de la pratique, plus intéressante
- Permet au tuteur d'évaluer les stagiaires

La mise en situation

Préalables

Les sujets traités pour former les élèves (du débutant jusqu'au PN2) ne sont donc qu'un prétexte pour former les stagiaires sur une compétence donnée

Les aspects à traiter lors des séances sont :

- Relatifs à l'organisation des séances
- À propos du rôle de Directeur de Plongée
- Pédagogiques

Et il ne faut pas oublier l'entraînement physique et le travail des sauvetages du stagiaire...

La mise en situation

Préalables

La mise en situation découle de la **progression** que vous aurez élaborée pour vos stagiaires pour les évaluer

La progression est « double » :

- Celle des compétences des stagiaires
- Celle du programme (pour ses futures prérogatives) à couvrir

Elle est fonction du nombre et de la durée des séances dont vous disposez

La mise en situation

Séance réelle et séance académique

Il faut faire la différence entre :

- Une séance réelle telle que pratiquée dans les clubs
- Une séance « académique » telle que demandée à l'examen

En réel :

- Plusieurs thèmes dans les séances
- Plusieurs élèves, souvent les mêmes d'une semaine sur l'autre
- Des durées entre 1h et 2h, des contraintes de lieux...

Séance réelle et séance académique

A l'examen :

- Un seul thème abordé
- Un seul élève
- 20 minutes max
- L'aparté au jury

Cette différence est souvent difficile à appréhender par les stagiaires et est source d'incompréhension

L'aparté au jury

- Partie importante de son exposé, l'aparté permet au candidat de :
 - Planter le décor de la séance : niveau de l'élève, connu ou non, objectif de la séance...
 - Positionner la séance dans la progression de l'élève :
 - 1^{er}, 2^{ème} cours, 1^{ère} moitié de la formation, milieu de la formation, fin de la formation
- Pour le jury, il permet de voir :
 - Comment le candidat conçoit sa séance
 - La vision globale que le candidat a de la formation

L'aparté au jury

L'aparté doit :

- Etre synthétique (1' à 2' max)
- Ne pas raconter tout le cours
- Ne pas dire ce qui, normalement, se verra facilement pendant la séance (la justification, les prérequis...)

Les classiques « j'ai vérifié le téléphone, vu l'infirmier, goûter l'oxygène... » ne sont franchement pas importants

Les références aux compétences du MFT qui vont être traitées sont inutiles (le candidat a le MFT durant la préparation de l'épreuve)

Vrais ou faux élèves

La mise en situation peut être faite avec des vrais élèves :

Le tuteur doit être présent dans la palanquée et être prêt à intervenir si besoin

En début de la formation,
il est évident que c'est le tuteur qui joue le rôle de l'élève

Les vrais élèves ne peuvent être utilisés que pour perfectionner le stagiaire sur ses compétences acquises

Vrais ou faux élèves

L'utilisation de vrais élèves peut se faire aux conditions suivantes :

- Les élèves ne doivent pas pâtir de cette mise en situation, les stagiaires doivent être au niveau nécessaire
- Le niveau des élèves ne doit pas mettre le stagiaire en difficulté : ils doivent être des élèves « normaux »
- La préparation d'une telle séance est à 3 niveaux :
 - Tuteur avec stagiaire : préparation
 - Stagiaire avec élèves : séance complète avec débriefing
 - Tuteur avec stagiaire : débriefing

Vrais ou faux élèves

Conseils pour jouer l'élève (1/3) :

- Il ne s'agit pas de mettre les stagiaires systématiquement en difficulté mais de les sensibiliser à la réalité de l'enseignement
- Les écarts que vous faites doivent être réalistes, non répétitifs, (ils doivent apporter quelque chose)
- Vous devez faire ce qu'on vous dit, ni plus, ni moins (mais pas de manière parfaite)
- Vous pouvez faire ce qui n'est pas dit et qui aurait dû l'être
- Les défauts peuvent éventuellement être exagérés (entraînez-vous)

Vrais ou faux élèves

Conseils pour jouer l'élève (2/3) :

- Exemples :
 - Communication : l'élève n'écoute pas, regarde ailleurs...
 - Sécurité : l'élève se fait mal aux oreilles si oubli...
 - Pré requis : non acquis si non mentionnés ou non vérifiés
 - Critères de réussite : non acceptés si mal ou non définis
 - Signes spécifiques à l'exercice : non compris si non expliqués

Vrais ou faux élèves

Conseils pour jouer l'élève (3/3) :

- Sur des séances évaluation, c'est vous qui choisissez le défaut
- Veiller à ne pas perturber les stagiaires avec votre attitude durant ses présentations
- On n'interrompt pas une présentation sauf si la sécurité est en jeu
- Essayer au maximum d'aller dans l'eau pour mettre en pratique

Le débriefing

Le débriefing avec le stagiaire permet :

- De comparer la prestation avec la prestation attendue
- De (faire) déceler la cause des erreurs commises
- De faire comprendre au stagiaire quelle est l'origine des difficultés rencontrées
- De lui proposer ou de l'inciter à chercher des solutions ou éducatifs pour surmonter ou contourner une difficulté

La mise en situation

Le débriefing

Le débriefing doit :

- Rester positif
- Etre concis mais ne rien oublier
- Hiérarchiser les points à relever

Le débriefing sera :

- Impersonnel, il ne gênera personne mais sera bénéfique à l'ensemble des stagiaires.
- Individuel, en fonction des remarques que l'on peut être contraint de faire

3 FORMES D'INTERVENTION du TSI

- **AVANT** : discussion sur le sujet, apports pédagogiques directs et recherche de réflexion chez le futur initiateur
- **PENDANT** : le TSI interrompt le stagiaire et reprend le cours
- **APRES** : commentaires sur la prestation du stagiaire, corrections et apports pédagogiques.

Le travail des compétences

Exemples de sujets (prétextes) pour travailler les compétences des stagiaires (1/3) :

- Mise à l'eau: Définir un objectif
- Techniques d'immersion: Construire un plan
- Enseignement du gilet: Élaborer une progression
- Présentation du gilet: Organiser une séance
- LRE: Analyser et utiliser les acquis/pré-requis
- VDM: Analyser et expliquer un geste technique

Le travail des compétences

Exemples de sujets (prétextes) pour travailler les compétences des stagiaires (2/3) :

- Le palmage: la remédiation
- Le canard: Différentes outils pédagogiques
- Séance avec PMT et bloc: Gérer le temps et la charge de travail
- Séance d'apnée: Assurer la sécurité
- La flottabilité, le poumon ballast: Communiquer, animer une séance

Le travail des compétences

Exemples de sujets (prétextes) pour travailler les compétences des stagiaires (3/3) :

- Séance avec jeunes plongeurs: Enseigner à tout public
- Révisions signes: Évaluer
- Prendre en charge un problème VDM: Analyser les causes d'échec remédiation
- Les mises à l'eau, le VDM, le vidage du tuba: Définir un contenu de séance
- Le baptême: Organiser des séances de synthèse

L'évaluation

Il s'agit de vérifier comment progresse les stagiaires :

- En termes de compétence(s)
- Compte tenu du programme à couvrir

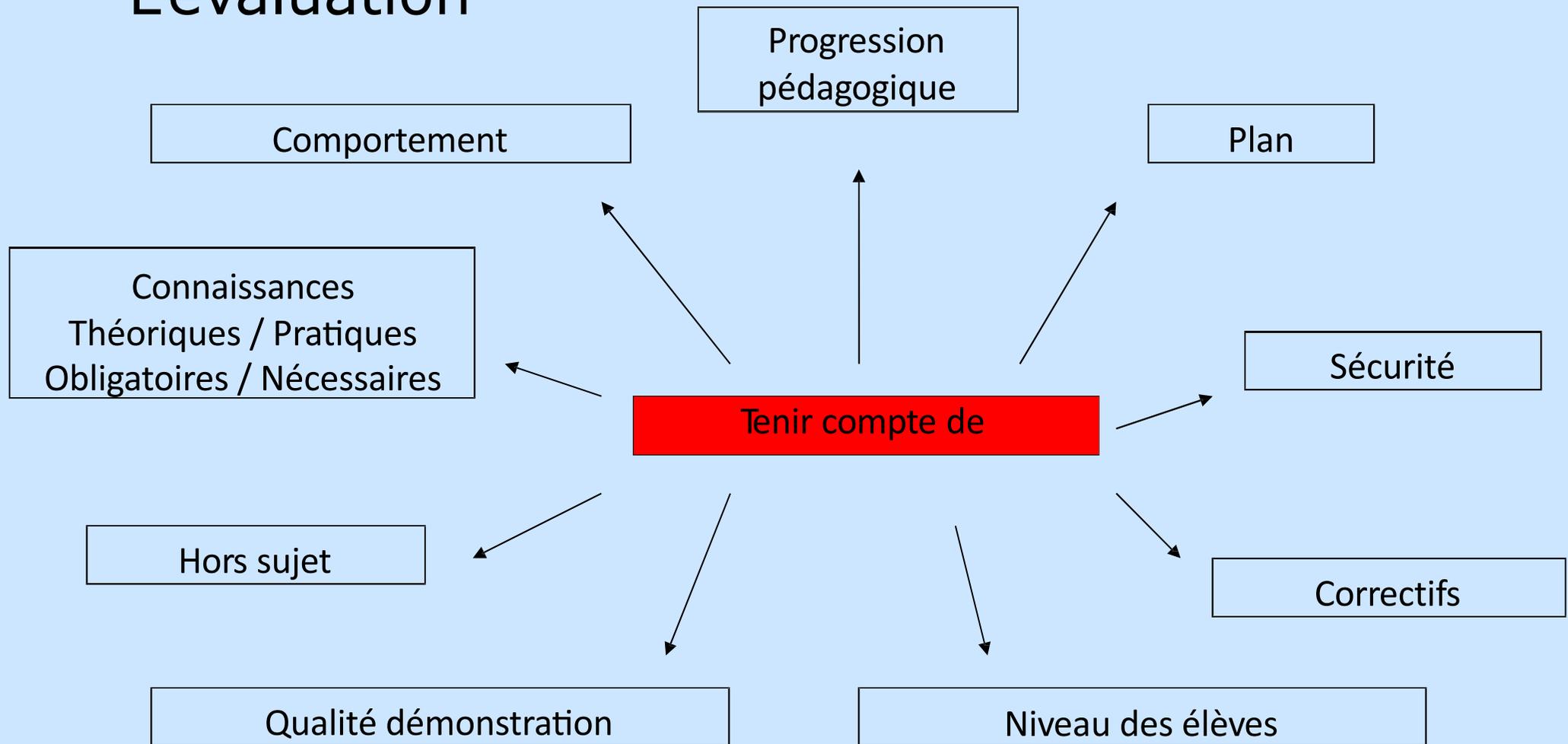
L'évaluation est prédictive (la séance en cours) et sommative (pour la signature du livret pédagogique)

L'évaluation permet de situer le stagiaire vis-à-vis de l'échéance de l'examen

Il s'agit aussi d'évaluer si l'enseignement du tuteur est adapté !

La mise en situation

L'évaluation



L'évaluation

Exemple de critères pour la présentation de sa séance :

- Pertinence de la situation dans la progression ?
- Le déroulement général était-il logique ?
- Quelle sécurité et quel intérêt pour l'élève ?
- Les pré requis et acquis étaient-ils connus et vérifiés ?
- L'objectif était-il cohérent avec le niveau ?

L'évaluation

Exemples de critères pour l'évaluation de sa séance :

- Évaluation des prérequis effectuée ?
- Apport les correctifs nécessaires ?
- Respect du déroulement et du timing ?
- Évaluation compréhension de l'élève ?
- Évaluation de l'atteinte de l'objectif ?

L'évaluation

Exemple de critères pour l'évaluation des moyens utilisés :

- Appel au vécu de l'élève ?
- Démonstration parfaitement maîtrisée ?
- Utilisation d'éducatifs adaptés et variés ?
- Appel à la théorie pour expliquer la pratique ?
- Appel à la réglementation (prérogatives, zones d'évolution, niveaux) ?

L'évaluation

Exemple de critères pour l'évaluation de l'animation de sa séance :

- Capacité d'expression, variation du ton de la voix ?
- Accueil et convivialité ?
- Sa place vis à vis des élèves (sécurité) ?
- Organisation cohérente de l'atelier ?
- Utilisation appropriée d'outils pédagogique ?
- Choix d'exercices adaptés et variés ?

L'évaluation

Exemple de grille d'évaluation :

Items	Oui / Non	Commentaires
Définition d'un objectif de séance		
Place dans la progression (niveaux <i>départ</i> & <i>arrivée</i>)		
Définition des pré requis de la séance		
Décomposition en tâches élémentaires (id° points bloquants)		
Mise en place de critères d'évaluation		
Choix des outils et moyens pédagogiques		
Prévention des accidents (éliminatoire si danger pour l'élève)		
Communication & animation de la séance		
Organisation de l'activité (répartition de l'espace & sécurité)		
Intégration de connaissances théoriques dans la séance		

Ce que présente le stagiaire

Matériel

Individuel et collectif

Présentation, objectif, justification

Cohérence de la formation

Acquis et prérequis

Placement dans la progression

Explications techniques

Nouveautés, difficultés, moyens pédagogiques, critères de réalisation

Mise en application

Déroulement de la séance

Sécurité

Rappels avant la mise à l'eau

Déroulement

Ce qui a été prévu, correctifs

Conclusion

Débriefing, prochaine séance

Ce que regarde le tuteur

outre ce qui est dit

Compétence travaillée

Progression du stagiaire

Explication technique

Éléments nécessaires et suffisants, séparation connu / inconnu, choix pédagogiques adaptés, accent sur les points critiques

Matériel

Adapté à la séance, à la pédagogie

Lieu

Adapté à la séance, à la sécurité

Langage

Adapté au public, concis, utilisation de mots clefs

Placement par rapport aux élèves

Pendant le briefing, dans l'eau

EN RESUME L'INITIATEUR DANS SA FORMATION

DEBUT DE FORMATION :

Doit se concentrer sur la conception **d'un plan**
sollicite du contenu pour construire un cours
Appréhende « l'idée » d'une progression dans les exercices

MILIEU DE FORMATION :

Maitrise la conception d'un plan
Met en place une progression des difficultés dans sa séance
Emploie des moyens pédagogiques/ludiques

FIN DE FORMATION :

Propose des exercices de remédiation
Peut situer une séance dans une formation globale
Peut élaborer un cours au bord du bassin (type examen final)

1
0
8

LE TUTEUR

Le tuteur doit :

- Etre à l'écoute de son élève initiateur
- Définir ses besoins pédagogiques
- Établir un planning de formation suivant les disponibilités de chacun
- développer les compétences nécessaires à l'enseignement du N1 et N2
- analyser et remédier à ses difficultés
- Conduire les séances en salle
- Superviser et être présent lors des séances théoriques et pratiques avec de vrai élèves
- Evaluer (les performances)

TP a faire avec les stagiaires initiateurs

initiateurs : objectif, pré requis, progression

Un sujet pour 1 ou 2 groupes travaillé pendant 30'. Est attendu des groupes :

TSI

recherche des compétences et les situer dans la formation de l'initiateur en fonction de la séance

Initiateur

- Une progression sur plusieurs séances
- Pour chaque séance, des prérequis et des objectifs intermédiaires bien précisés

Les sujets :

- Formation au vidage de masque au niveau 1
- Formation à la réaction à la panne d'air au niveau 1
- Formation au gilet de stabilisation au niveau 1
- Formation à l'assistance au niveau 2



TARN | 81

Bonne fin de journée !



Saison 2019-2020